

## Information sur la situation de mon peree

## Par titougama, le 16/05/2008 à 17:53

je suis un citoyen algerien mon pere a travailler en france plus que 10 ans et passer le service national en france en 1961 dernierment il a obtenue la de residence en france ma question ce qu il peut prendre une nationalite francaise dans ce cas la mes sinseres salutations monsieurs j attend votres reponse sur ma questions sur mon email

## Par jeetendra, le 17/05/2008 à 10:51

titougama1331@yahoo.fr

bonjour, votre père devra faire [fluo]une demande de réintégration à la nationalité[/fluo] [fluo]française,[/fluo] qu'il avait avant comme il a effectué son service militaire français en 1961, voir décrêt numéro 93-1362 du 30 décembre 1993, article 24-2 du Code Civil Français, courage à vous, cordialement